



APPEL À CANDIDATURE
Exploitation du Bar-Restaurant
« La Guinguette » sis sur le site de l'« Etang Grenetier »,
Route du Pré Charpin 58260 LA MACHINE

Mode de passation :

Convention d'occupation temporaire du domaine public.

Objet :

Exploitation du Bar-Restaurant « La Guinguette », Espace Paulette Lavergne, Route du Pré-Charpin 58260 LA MACHINE.

Retrait des dossiers :

- physiquement au siège de la Communauté de Communes Sud Nivernais (CCSN)
- par téléchargement sur le site www.ccsn.fr, rubrique La Communauté / Marchés publics

Visite sur site obligatoire pour soumissionner :

Sur rendez-vous au 03 86 77 09 45.

Dépôt des candidatures :

Sous référence « Exploitation de la Guinguette » par lettre recommandée avec avis de réception ou par dépôt contre récépissé au siège de la CCSN

Joindre :

- Pour les sociétés : copie de l'inscription au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce
- Pour les particuliers : CV détaillé
- Pour tous :
 - règlement de consultation daté et signé
 - références dans l'exercice de la profession ou dans des établissements similaires
 - moyens envisagés pour exploiter l'établissement
 - projet d'exploitation et de développement de l'établissement
 - convention de domanialité paraphée et signée
 - attestation de visite sur site

Adresse de réception ou de dépôt des offres :

Communauté de Communes Sud Nivernais
2 La Jonction 58 300 DECIZE

Date limite de dépôt : le vendredi 30 janvier 2026 à 12h

Critères de sélection des offres :

10 pts : Le projet d'exploitation et le concept de restauration

5 pts : L'expérience

5 pts : La viabilité économique du projet

Langue de rédaction de candidatures : Français